



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO au CHSCTA du vendredi 29 mai 2020

Monsieur le Recteur,

La FNEC FP FO n'accepte plus le cadre dans lequel se tiennent les réunions convoquées par l'administration, où les réunions en audioconférence ou en visio sont écourtées, voire coupées, où les délégations syndicales sont réduites autoritairement, où les prérogatives ne sont pas respectées. A l'heure où l'on demande aux personnels d'organiser la réouverture des écoles en vertu d'un protocole ministériel inapplicable, de prendre des groupes de 15 élèves, à l'heure où les personnels sont réunis dans les établissements parfois à plus de 50, à l'heure où les salariés s'entassent dans les transports en commun pour retourner au travail, l'administration s'entête à vouloir continuer les relations en distanciel. Il s'agit clairement de confiner les délégués du personnel et les revendications. Nous ne l'acceptons pas.

La colère gronde. En témoignent les manifestations chez les personnels hospitaliers (Clichy, Saint-Etienne, Lyon, Clermont Ferrand, ...) mais aussi dans notre secteur (Rouen, Tours, ...). Tous les salariés, tous les personnels sont excédés par les mesures d'exception prises par le gouvernement au nom de l'état d'urgence qui n'a de sanitaire que le nom. Après les avoir expulsés de leur entreprise, de leur service, de leur école, après avoir interdit les rassemblements et remis en cause les libertés publiques, le gouvernement s'est donné les pleins pouvoirs pour imposer des conditions d'une « reprise » au service d'un objectif : précipiter la destruction des services publics, généraliser la déréglementation et préparer la privatisation. Pleins pouvoirs également aux employeurs pour faire voler en éclats toutes les règles inscrites dans le Code du Travail, les conventions collectives et les statuts.

Chaque jour qui passe met en évidence que la crise sanitaire est utilisée pour poursuivre et amplifier les contre-réformes.

La FNEC FP FO tire un bilan très négatif de la réouverture des écoles. Tournant le dos aux exigences de garanties sanitaires portées par FO (dépistage systématique, masque FFP2...), le ministre Blanquer a mis en place un protocole sanitaire inapplicable qui place les personnels dans une situation insupportable. La réouverture progressive des écoles a été l'occasion pour le ministre de mettre en place une école qui n'est plus l'école. Une école gérée par les collectivités locales, chargée d'appliquer les décisions des conseils d'école, créant la confusion entre scolaire et périscolaire, dans un mélange des genres entre enseignants et personnels municipaux, sans groupe classe de niveau, sans tous les élèves, alternant présentiel et distanciel, sans programmes nationaux mais avec des projets éducatifs territoriaux, sans respect des statuts, sans missions clairement définies, sans règles, ...

A quelques jours du 2 juin, date annoncée comme stade suivant du déconfinement, les personnels ne disposent d'aucune information sur les conditions dans lesquelles on va leur demander d'accueillir les élèves qui seront forcément plus nombreux en raison des conditions de versement du chômage partiel qui s'arrête pour les parents. Déjà inapplicable pour des groupes réduits d'élèves, comment vont faire les personnels dans les établissements et écoles dans les prochains jours ?

Pour la FNEC FP FO, il est inacceptable que l'épisode du COVID-19 soit le prétexte pour le ministre à remettre en cause la démocratie et à reprendre et aggraver des réformes rejetées par tous :

- Un projet de loi visant à instaurer un statut de directeurs d'école supérieur hiérarchique de ses adjoints, assujettis aux collectivités et chargés du scolaire et du périscolaire, vise à transformer en profondeur l'école publique républicaine. FO rappelle son refus d'un tel statut.
- Le ministre met en place le dispositif 2S2C qui vise à transférer une partie des enseignements (culturels et sportifs) vers les collectivités ou des associations. Il en fait l'instrument de réouverture des établissements scolaires et avance ce dispositif comme une solution nouvelle à pérenniser. Pour la FNEC FP FO c'est inacceptable. L'Education Nationale dispose d'enseignants dont c'est le métier. Ce dispositif testé à l'occasion de la pitoyable réforme des rythmes scolaires à montrer toute sa nocivité, les collectivités se révélant incapables de financer un encadrement et des activités qui ne sont pas de leur ressort. Le Ministre cherche encore à transférer et par-delà réaliser de substantielles économies sur le dos des élèves et des personnels.
- L'enseignement à distance, qui est tout le contraire de la pédagogie qui nécessite suivi et présence, est présenté comme innovant et à poursuivre après la crise. Un projet de loi est même déposé pour le rendre obligatoire. L'ensemble des organisations syndicales ont adopté un avis au CHSCT-Ministériel en demandant le retrait. Pour la FNEC FP FO, c'est là aussi un moyen pour le Ministre d'envisager l'austérité d'après crise. Le télétravail, c'est la réalisation d'économie à grande échelle.
- La FNEC FP FO dénonce l'effet d'annonce du Ministre sur le versement de la prime COVID. En effet, les conditions fixées sont telles que la quasi-totalité des collègues en est exclue. FO considère par ailleurs que l'ensemble des personnels qui ont assuré dans des conditions difficiles la continuité administrative et pédagogique devrait bénéficier d'augmentations de salaires pérennes et non d'une prime dont on voit qu'elle n'est que poudre aux yeux.

Par ailleurs, la FNEC FP FO demande que l'état d'urgence sanitaire, prétexte à remettre en cause le droit du travail et les statuts, soit levé et que cesse la promulgation de toutes les lois d'exceptions.